

Concours « Pareil, pas pareil = égaux »

Description du concours

Le concours « Pareil, pas pareil = égaux » vise à promouvoir la non-violence, les relations saines et les rapports égalitaires en vue prévenir les actes de violence, qu'il s'agisse d'intimidation, de violence psychologique, physique ou sexuelle. Les participants sont invités à réfléchir à ce qui caractérise les relations saines. Les productions artistiques doivent véhiculer une image positive de la non-violence, des relations saines et des rapports égalitaires.

Règlements du concours

1. Formulaire

Les participants au concours doivent accompagner leur œuvre du formulaire d'inscription prévu à cet effet. Dans le cas d'une œuvre exécutée en équipe, un seul formulaire doit être complété. Le formulaire est disponible :

- Sur le site Internet, à l'adresse suivante : www.paspareil.ca
- Dans les bibliothèques ou les maisons des citoyens de chacune des municipalités de la MRC;
- Dans les écoles participantes.

2. Conditions de participation

- Le concours est réservé aux personnes résidant sur le territoire de la MRC de Thérèse-De Blainville ou fréquentant un établissement d'enseignement ou un organisme local situé dans l'une des sept villes qui composent la MRC, soit : Blainville, Boisbriand, Bois-des-Filion, Lorraine, Rosemère, Ste-Anne-des-Plaines, Ste-Thérèse;
- Le ou les participants doivent compléter entièrement le formulaire d'inscription;
- Le concours se déroule du **lundi 9 septembre au 15 novembre 2013** à 16h00. Les œuvres reçues après cette date ne seront pas admissibles.

3. Type d'inscription

- 1) Individuelle;
- 2) Équipe, groupe ou famille.

Une équipe, un groupe ou une famille est composée d'au moins deux personnes. Il est nécessaire de désigner un **responsable**. Dans le cas d'une équipe, d'un groupe ou d'une famille comportant plus de 4 membres, **inscrire sur le formulaire un maximum de 4 personnes**, dont un responsable. Dans le cas d'un groupe « classe », n'inscrire que le nom de l'enseignant ou de l'intervenant.

4. Âge du ou des participants

Dans le cas d'une équipe ou d'un groupe, inscrire l'âge moyen des participants. Dans le cas d'un groupe « classe », inscrire l'âge moyen des élèves ou des participants en excluant l'âge du responsable.

- 1) Enfant de 5 à 12 ans (niveau - école primaire);
- 2) Jeune de 12 à 18 ans (niveau - école secondaire);
- 3) Adulte et aîné (19 ans et plus);
- 4) Intergénérationnel (groupe de participants composé d'au moins deux personnes âgés d'au moins deux groupes d'âge, ex : mère et enfant, grands-parents et petits-enfants, etc..).

5. Nombre maximal de participation

- Une seule participation individuelle par personne pour la totalité de la période du concours;
- Une seule participation en équipe, groupe ou famille en tant que représentant de la dite équipe, famille ou dudit groupe pour la totalité de la période du concours.

6. L'œuvre à présenter

Les productions artistiques doivent véhiculer une image positive de la non-violence, des relations saines et des rapports égalitaires. Le comité organisateur, soit le Comité intergénérationnel en prévention de la violence, se réserve le droit de refuser toute œuvre qui aurait un contenu agressif, grossier, haineux, sexiste, raciste ou homophobe.

Les participants doivent présenter une œuvre visuelle de deux types :

- 1) **Affiche** (ex. : dessin, peinture, montage photo, etc.);
- 2) **Clip vidéo** d'une durée maximale de 5 minutes, dans un format diffusable sur Internet (sketch, chanson, danse, etc.). Les organisateurs du concours se réservent le droit de refuser un clip vidéo si ce dernier ne répond pas aux deux critères cités.

7. Droits d'auteurs et utilisation des œuvres

- Aucune œuvre présentée ne sera retournée. Toutes les œuvres présentées deviennent la propriété du comité organisateur;
- Le participant laisse au *comité intergénérationnel en prévention de la violence de Thérèse-de Blainville*, le droit d'utiliser sans indemnisation son œuvre ou l'œuvre de son groupe/équipe/famille en tout ou en partie à des fins non lucratives de promotion et de sensibilisation à la non-violence, aux relations saines et aux rapports égalitaires sur différents médiums (site Internet, affiches, etc.);
- Le participant individuel, en équipe, en groupe ou en famille, doit indiquer sur le formulaire d'inscription prévu à cet effet, que **son œuvre est totalement originale**, qu'elle n'enfreint aucune loi ou droit d'un tiers, notamment un droit d'auteur ;
- Le nom et le prénom du gagnant ou du responsable, la ville de résidence ou l'établissement fréquenté, ainsi que l'âge du gagnant ou du groupe seront rendus publics, si le participant individuel ou le responsable est âgé de 18 ans ou plus. Si le participant ou le responsable est âgé de moins de 18 ans, l'information à divulguer sera convenue avec le parent ou le tuteur légal.

8. Prix

Les prix seront remis indistinctement pour des affiches ou des clips qui véhiculeront une image positive de la non-violence, des rapports égalitaires et des relations saines. Le comité organisateur jugera les œuvres selon une grille conçue à cet effet.

Dans le cas d'une inscription d'équipe, de groupe ou familiale, le prix sera remis uniquement au responsable dont le nom sera clairement indiqué sur le formulaire de participation qui sera prévu à cet effet.

Trois premiers prix

Les trois premiers prix ou les prix « coup de cœur » seront dans chacune des catégories d'âge. Dans le cas où aucune œuvre ne serait présentée dans l'une des catégories ci-dessous, le jury et le comité organisateur verront à remettre le prix à un participant d'une autre catégorie.

Niveau primaire 5 à 12 ans	Niveau secondaire 12-18 ans	Adultes et aînés (19 ans et plus)
Prix coup de cœur (affiche ou clip)	Prix coup de cœur (affiche ou clip)	Prix coup de cœur (affiche ou clip)
<i>I-Pad</i> ou un montant de 500\$	<i>I-Pad</i> ou un montant de 500\$	<i>I-Pad</i> ou montant de 500\$

Six autres prix

3 prix : I-Pod nano ou un montant de 150\$
3 prix : certificats cadeaux de 100\$

Dépôt des œuvres

Les œuvres peuvent être déposées **en main propre** ou **envoyées par la poste** aux adresses suivantes :

Concours « Pareil, pas pareil = égaux » À l'attention de Anique Régimblad Carrefour jeunesse emploi 100, boul. Ducharme Suite 230 Ste-Thérèse, Qc J7E 4R6	ou	Concours « Pareil, pas pareil = égaux » À l'attention de Sophie Charbonneau Maison des jeunes SODARRID 955, rue Grande-Allée Boisbriand, Qc J7G 1W6
---	----	--

Ou encore **par courriel** (format numérisé ou clip):

Info@accroc.qc.ca

Pour information, vous pouvez consulter le site Internet www.paspareil.ca